

Commune de Molenbeek-Saint-Jean
Département Urbanisme – bureau 31
Monsieur Paul LEMAIRE
Rue du Comte de Flandre, 20
1080 – BRUXELLES

V/Réf : 34.261-Chatar Moustapha
N/Réf. : AVL/CC/MSJ-2.122/s.415
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : MOLENBEEK-SAINT-JEAN. Chaussée de Gand, 25.
Aménagement d'un restaurant. Demande de permis d'urbanisme.

En réponse à votre demande du 8 juin 2007, sous référence, réceptionnée le 12 juin, nous avons l'honneur de vous communiquer ***l'avis favorable sous réserve*** émis par notre Assemblée en sa séance du 27 juin 2007, concernant l'objet susmentionné.

La demande concerne une maison bruxelloise traditionnelle datant d'avant 1932 et porte sur l'aménagement de ses deux premiers niveaux en vue de l'affectation du rez-de-chaussée (actuellement boucherie) en restaurant et du 1^{er} étage en salle de consommation avec terrasse.

La Commission est favorable à la réaffectation du rez-de-chaussée. ***Elle déconseille, par contre, l'extension de l'horeca au premier étage et l'aménagement de la terrasse en raison des importantes nuisances que cette extension constituerait pour les logements des étages.*** La perte de qualité des conditions d'habitabilité de ces logements pourrait compromettre leur occupation, à moyen ou long terme, ce qui serait défavorable aux efforts de revitalisation du quartier actuellement en cours.

La Commission préconise, par conséquent, la limitation, au rez-de-chaussée, de la future exploitation horeca.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

En l'absence du Président,

G. MEYFROOTS
Secrétaire adjointe

G. STEGEN
Vice-Président

c.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Sybille Valcke
- A.A.T.L. – D.U. : Mme I. Van den Cruyse